

Le Havre 11 octobre 1881,

Chère Madame,

Le courrier, reçu ce  
matin, de Camille m'a  
fait part de la mort  
de Gustave.

J'avais pour lui trop  
d'affection pour ne pas  
le pleurer avec vous;

ses enfants m'inspirent  
trop de tendre et

sympathique intérêt pour  
ne pas les plaindre du  
fond du cœur de l'

irréparable perte qu'ils  
viennent de faire;  
vous êtes trop excellentement  
pourvu et vous avez, avec  
chacun des membres de  
votre famille, trop de  
droits à mes sympathies  
de vieux ami, pour que  
je diffère même d'un jour  
la triple expression de ces  
sentiments.

Ils s'agitent vivement  
en moi depuis ce matin.  
C'est à ceux qui ont connu  
Gustave, moi et peut-être

D'Arnaud et de Perdue,  
ami sûr, obligant et  
dévot, rendront ces  
remerciements à sa mémoire.

Je sens encore que  
l'effraction et la sollicitude  
des vôtres et de vos  
amis, au nombre desquels  
vous me permettez bien  
de revendiquer une place,  
surpassent sur ces choses  
ophtalmiques et sur leur  
soin.

Rien n'est pas là  
une consolation, qu'il

N'est au pouvoir de personnes  
de vous donner, votre courage  
votre énergie, si justement  
applaudis, d'aventurer l'honneur  
une attention de votre  
douleur et un adoucissement de  
vos peines. Je désire vivement  
qu'il en soit ainsi et y avoir  
contribuer.

Je vous prie de recevoir, chère Madame  
cette expression du tribut de respect que  
j'ai la douleur d'acquiescer à la mémoire  
aimée de Gustave et celle de ma plus  
profonde sympathie pour vos enfants  
et vous dans l'irréparable perte que  
vous et eux venez de faire; //  
joins une cordiale poignée de  
mains.

Houck